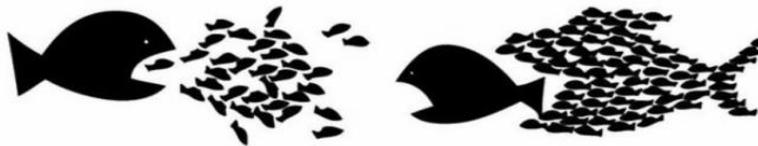


## SUPPRESSION DE 3 POSTES DE CONTRACTUELS AUX ATELIERS

3 postes de contractuels vont être supprimés à la DEP. Ces postes occupés par des collègues des ateliers étaient pour certains des contrats aidés. **Pour SUD, ces nouvelles suppressions de postes sont inacceptables ! En effet, c'est d'abord 3 collègues qui vont perdre leur emploi, mais c'est aussi 3 postes en moins sur le terrain dans des services où les missions et les besoins sont toujours plus croissants. Cela est d'autant plus incompréhensible, à l'heure où l'on tente de nous rassurer sur une santé financière retrouvée...**

Nous ne pouvons accepter, qu'une nouvelle fois ce soient les agents de terrain qui fassent les frais de coupes budgétaires... alors que dans le même temps, les effectifs d'encadrement sont systématiquement remplacés dont certains à des grades très élevés (notamment le plus haut grade de la FPT), que la plupart des réorganisations favorisent la création d'échelons hiérarchiques nouveaux... !

**SUD dénonce et s'oppose à cette dérive qui tend vers une FPT uniquement composée de cadres et dont les missions de terrain seront progressivement supprimées ou externalisées !**



## TELETRAVAIL

Le télétravail a fait l'objet d'un long débat dans notre section syndicale.

*Sur le télétravail en général...*

**Cette organisation de travail présente un atout indéniable de par la réduction des déplacements : diminution du temps de trajet, des coûts de transports ainsi que de notre empreinte écologique.**



Par ailleurs, pour beaucoup d'agents, le télétravail semble être une « aubaine » pour l'autonomie qu'il pourrait permettre dans l'organisation de notre journée, pour la tranquillité du domicile pour exécuter nos tâches... Pour SUD cela est un leurre !

**En réalité, le télétravail est aussi souvent une manière de s'éloigner de notre environnement de travail pour fuir les vrais problèmes quotidiens** (relations difficiles avec la hiérarchie ou les collègues, difficultés pour travailler...); or normalement chaque agent devrait pouvoir travailler dans un climat apaisé et un espace de travail convenable.

**Il renforce également l'individualisation du travail (l'agent est seul face à sa charge de travail et ses difficultés), isole la personne, réduit les échanges et appauvrit le collectif.**

A terme, le télétravail pourrait surtout permettre à l'employeur de faire des économies sur le dos des agents (réduction des surfaces de travail, équipement à la charge l'agent...).

### **Sur l'expérimentation au Sicoval...**

Beaucoup d'agents ont été exclus d'office de l'expérimentation notamment parce qu'ils sont à temps non-complet, à temps partiel... Pourtant, cela aurait pu répondre à des problématiques personnelles leur permettant de reprendre leur activité à temps plein.

Le cadre de l'expérimentation a été perçu par les agents comme étant très contraignant (conditions matérielles à la charge de l'agent, horaires imposés...) et la rend finalement pas attrayante. Cela vient aussi confirmer que la question de l'autonomie espérée dans l'organisation quotidienne du travail n'est qu'un leurre.

D'autre part, il subsiste un flou sur la question de l'accident de travail survenu à la maison dans un temps dédié au travail.

## **SUBVENTION ASSOCIATION**



On pourrait se féliciter que l'association du personnel bénéficie d'une rallonge de sa subvention par le versement de la somme non utilisée pour la participation mutuelle.

**En réalité, l'association du personnel ne retrouve qu'une mince partie des 110 000 euros amputés depuis 2015 de sa subvention annuelle...**

## **PRIME DE RESULTAT**

La prime de résultat du SARI montre chaque année un peu plus ses limites...

**Dernière nouveauté, chaque directeur a maintenant un quota maximum de points supplémentaires à attribuer pour sa direction.**

Les points supplémentaires sont censés valoriser le mérite des agents et sont attribués lors de l'évaluation ; **ce que nous avons toujours dénoncé car trop subjectif et source de dérives évidentes...**

Maintenant, on vient renforcer la position du directeur en lui confiant un nombre réduit de point à distribuer... **et par là encourager encore un peu plus le fait du prince...**

**Car, par exemple, comment faire si tous les agents de la direction ont été méritants cette année ? Qui sera récompensé ? Qui sera choisi par le directeur ? Le plus gentil ? Le plus beau ? Le plus serviable ? Le plus corvéable ? Le plus appuyé par des élus ?... tout cela n'est pas raisonnable.**



## ENQUETE RPS AU SERVICE ESPACES NATURELS ET PAYSAGERS

Plusieurs agents du Service Espaces Naturels et Paysagers (du terrain à l'encadrement) nous font part depuis un certain temps de leurs difficultés quotidiennes à exercer leurs missions du fait de tensions ou de problèmes divers.

Cette situation nous a semblé inquiétante, car au vu des éléments rapportés, il apparaît que ce service, dans son intégralité, soit soumis à la plupart des difficultés causes de risques psycho-sociaux (RPS).

En effet, l'organisation du travail, le lien managérial à tous niveaux, le traitement de problématiques personnelles, les moyens financiers, la commande politique, ainsi que les orientations ou le devenir du service... posent aujourd'hui des difficultés à des degrés divers aux agents rencontrés.



Souhaitant affirmer notre attachement à ce service et à ses missions, SUD a demandé à la collectivité d'engager une enquête RPS, qui compte tenu de la multitude et de l'imbrication des problèmes rencontrés, serait réalisée avec le concours d'une intervention extérieure qualifiée.

Notre demande d'enquête RPS assurée par un organisme extérieur a été acceptée. A suivre... !



### Section SUD Sicoval

N'hésitez pas à nous contacter !

Nous écrire : [Sud.solidaires@sicoval.fr](mailto:Sud.solidaires@sicoval.fr)

Nous téléphoner : 05 31 84 27 81 (27 81)

Nous rencontrer : local SUD à l'Astel bâtiment C – BELBERAUD

Sur RDV les Lundis et vendredis après-midi et les Jeudis toute la journée

Vos représentant-e-s SUD dans les instances

#### Comité Technique (CT)

Titulaires : Sandrine PIERRE, Guillaume MALEVILLE

Suppléant-e-s : Jean-Michel KUCHARD, Valérie CHADOURNE

#### Comité Hygiène et Sécurité – Conditions de Travail (CHS-CT) :

Titulaires : CHADOURNE Valérie, TELLIER Christian, GOURMEL Fabienne

Suppléant-e-s : FERROU Patrick, CADAMURO Josiane, PIERRE Sandrine

#### Commission Administrative Paritaire (CAP)

Le syndicat SUD est représenté dans les différentes CAP départementales auprès du CDG 31. Pour toute demande personnelle d'information concernant votre carrière (avancement, promotion, discipline...) n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions vous mettre en relation avec vos représentant-e-s SUD.